ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Secrétariat général DSAS
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

—

Réf: PhD/ALG/CK/IM
N° Axioma : 2026-DSAS-52
Courriel: dsas@fr.ch

Par axioma ou par e-mail
Aux destinataires selon la liste annexée

Fribourg, le 26 novembre 2026

Avant-projet de loi modifiant la loi sur la personne en situation de handicap (LPSH) Procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, la Direction de la santé et des affaires sociales vous transmet, pour consultation, le projet cité en titre, accompagné du message.

Suite à la motion 2024-GC-170 des députés David Bonny et Peter Wüthrich « Journée cantonale en faveur des personnes porteuses de handicap ainsi que les éducatrices et les éducateurs », le Conseil d'Etat propose de compléter la loi du 12 décembre 2017 sur la personne en situation de handicap (LPSH) par un article 4a qui institutionnaliserait une journée cantonale en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes qui les accompagnent.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet de loi, le message ainsi que la liste des destinataires. Ces documents sont aussi disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat www.fr.ch/consultations.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre prise de position d'ici au 26 février 2027 sous forme électronique à l'adresse : sps@fr.ch.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à l'examen du projet soumis, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Demierre
Conseiller d'Etat

Annexes

—

Avant-projet de loi modifiant la loi sur la personne en situation de handicap
Message explicatif
Liste des organismes consultés